



Action de formation — Module 03 : Marchés de travaux et sous-traitance

Fiche-programme éditée le 2 août 2026. Formation et exécution du marché, sous-traitance, prix, litiges.

Objectifs opérationnels

Choisir et sécuriser le montage contractuel ; former le marché (pièces, garanties de paiement) ; maîtriser le prix (forfait, travaux supplémentaires, comptes) ; appliquer la loi de 1975 (présentation, garanties, action directe du sous-traitant) ; gérer la fin du marché et son contentieux (délais, référés).

Prérequis

Base/Intermédiaire : aucun. Avancé/Expert : acquis des niveaux précédents ou pratique confirmée.

Durées de référence (mesurées sur le contenu)

Base 6 h 45 · Intermédiaire 7 h 30 · Avancé 12 h 30 · Expert 13 h 30. Chaque action se décline en 4 cursus (Base, Intermédiaire, Avancé, Expert) ; l'épreuve finale est incluse aux niveaux Avancé et Expert.

Contenu

- Cours 1 — Le choix du montage (Les marchés par degré d'implication du maître d'ouvrage — lots séparés, entreprise générale, CPI, CCMI, VEFA, AMO/MOD)
- Cours 2 — La nature du contrat d'entreprise (Travail spécifique, indépendance, non-représentation — les frontières avec la vente, le mandat et le contrat de travail)
- Cours 3 — La formation du marché (Devis, documents contractuels, NF P 03-001 — et la garantie de paiement de l'art. 1799-1)
- Cours 4 — Le prix (1) : forfait et travaux supplémentaires (L'intangibilité de l'art. 1793, ses deux issues, le bouleversement de l'économie — et le recours contre le tiers fautif)
- Cours 5 — Le prix (2) : l'exécution et les comptes (Situations, retenue de garantie (loi de 1971), mémoire définitif et clôture des comptes NF P 03-001)
- Cours 6 — La sous-traitance (1) : la loi du 31 décembre 1975 (Qualification, présentation au maître d'ouvrage, garanties de paiement — un ordre public de protection, jusqu'à la loi de police)
- Cours 7 — La sous-traitance (2) : le paiement du sous-traitant (Action directe, caution, délégation — et les voies subsidiaires quand l'assiette est vide)
- Cours 8 — La fin du marché (Résiliation 1794 ou résiliation pour faute, perte de la chose (1788), retenue de garantie et comptes de sortie)
- Cours 9 — Contentieux du marché et synthèse (Prescriptions, outils du procès, sécurisation du paiement — et l'examen blanc de la matière)

Actualisation des contenus

Chaque trimestre, une ou plusieurs décisions récentes de la Cour de cassation donnent lieu à un QCM, un cas pratique à embranchements et un podcast, mis en ligne dans le mois qui suit la fin du trimestre. Ces contenus sont SUPPLÉMENTAIRES : ils n'entrent pas dans les durées de référence ci-dessus, ne modifient pas les neuf cours du module et ne conditionnent pas la délivrance du certificat. Chaque ajout est consigné et daté, avec la décision qui l'a motivé, sur la page publique masterconstruction.online/mises-a-jour.

Cadre commun

- Organisme : Karila, Société d'avocats — NDA 11 75 58555 75.

- Formateur : Laurent Karila, avocat, chargé d'enseignement à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Public : avocats et collaborateurs, juristes d'entreprise, équipes sinistres et juridiques (assureurs, constructeurs), promoteurs, courtiers, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, étudiants en droit.
- Modalité : formation 100 % à distance, asynchrone, sur la plateforme masterconstruction.online — accessible 24/7 pendant la durée d'accès (12 mois pour un achat de module ; durée de l'abonnement pour l'Intégral). Délai d'accès : immédiat après souscription.
- Méthodes mobilisées : fiches de cours structurées (frises chronologiques, schémas animés, podcasts), flashcards, arrêt de principe décortiqué par cours, QCM à seuil de validation, cas pratiques à embranchements, épreuve finale rédactionnelle.
- Modalités d'évaluation : QCM (seuil de validation par cursus), cas pratiques, épreuve finale de 4 h (barème 20 points) corrigée personnellement par le formateur.
- Sanction : certificat nominatif par module, vérifiable en ligne par code unique, dans les quatre cursus. Aux cursus Base et Intermédiaire, il atteste le parcours suivi et les évaluations automatisées réussies au seuil du cursus ; aux cursus Avancé et Expert, il atteste en outre l'épreuve finale rédigée et corrigée par le formateur. Cette portée est écrite sur le certificat lui-même et sur sa page de vérification publique. Le certificat ne constitue ni un diplôme ni une certification enregistrée. Une attestation de réalisation et le relevé des évaluations sont délivrés dans tous les cas.
- Assiduité : temps de connexion et activités tracés (relevé individuel horodaté par activité), attestation de suivi délivrable.
- Accessibilité handicap : référent Laurent Karila (contact@masterconstruction.online) ; adaptation des parcours (asynchrone, temps aménagé, podcasts, fiches compatibles lecteurs d'écran) ; orientation Agefiph/RHF si besoin.
- Tarifs : 240 € HT le module (accès 12 mois) ; 690 € HT/an l'accès intégral ; 149 € HT/an étudiants sur justificatif ; équipes par apprenant, dégressif. Détail : masterconstruction.online/tarifs. Contact : contact@masterconstruction.online.



Délivrée par



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION